



13^e Congrès Suisse pour l'économie de la santé et les sciences de la santé

*Pour un système de santé durable :
l'apport de l'économie comportementale*

L'augmentation incessante des coûts du système de santé nécessite des adaptations organisationnelles et de nouvelles orientations stratégiques. Toutefois, les réformes structurelles et législatives indispensables sont, de plus en plus, improbables à réaliser en raison des blocages politiques. Le modèle actuel de protection sociale, et ses principes d'égalité et de solidarité, ancré dans la LAMal, est mis en difficulté.

Les théories comportementales, les nouvelles formes organisationnelles ainsi que l'émergence des technologies de l'information sont des phénomènes collectifs d'acquisition et d'élaboration de compétences dont pourrait profiter le système de santé.

Entre incitations individuelles et dispositifs collectifs de coordination, entre programmes pour faciliter l'intégration des soins et les fonctions d'aide à la décision, nombreux outils existent pour éviter l'énorme gaspillage dont souffre notre organisation de santé.

Un scénario gouverné par la loi de la concurrence

Le scénario privilégié de la concurrence force l'augmentation du volume de l'activité des soins. C'est le scénario de la croissance au détriment de celui basé sur l'efficacité clinique et organisationnelle du système. Les solutions d'hier sont devenues nos problèmes d'aujourd'hui.

En effet, l'industrialisation de certains soins prime, de plus en plus, sur une approche de prise en charge globale des patients engendrant la non-qualité. Le financement

au DRG ou à l'acte incite à faire du volume dans les domaines rentables, donc à fournir des prestations «inappropriées» pour reprendre la terminologie de la LAMal. La surmédicalisation est ainsi nourrie par la logique de la concurrence dans le cadre d'un marché en pleine croissance.

Un scénario pour un système de santé durable

Face à ce scénario gouverné par la loi de la concurrence, il est nécessaire d'envisager un scénario visant un système de santé durable capable de répondre aux défis de l'augmentation des coûts dans un contexte de reprise économique faible.

Rendre le système de santé plus efficient et éviter le gaspillage des ressources, estimé à 30% des prestations en Suisse, est une nécessité certaine. La simple application de la loi LAMal pourrait déjà intervenir dans ce sens.

Son article 32, alinéa 1, par exemple, définit que les prestations prises en charge par l'assurance-maladie obligatoire «doivent être efficaces, appropriées et économiques.» Cela pourrait sembler relever de l'évidence : les traitements remboursés doivent avoir un effet bénéfique (être efficaces), répondre à un besoin (être appropriés) et avoir un coût «raisonnable» (être économiques).

Réussir la transition

La seule stratégie envisageable est de passer d'un système de santé axé sur l'offre des prestataires de soins à un système centré sur les besoins des patients et sur la valeur des prestations données.

Le modèle du réseau de soins, défini à l'article 62 de la LAMal, présente toutes les caractéristiques nécessaires à développer une nouvelle orientation stratégique. Cette organisation de soins ne se mesure plus seulement en termes de performance financière à court terme mais bien en terme de performance sociale et de qualité pour les patients.

Les expériences menées dans le cadre du réseau de soins Delta ou de la Maison de Santé, Cité générations à Onex, démontrent que les professionnels sont prêts à adapter leurs pratiques et remettre en question le financement des actes.

Il est maintenant opportun de motiver les assurés au respect d'une rationalité clinique incontournable en leur fournissant des informations précises sur la qualité des soins, sur leur utilité et les risques à consommer des prestations inutiles. Cette démarche vise l'intégration des patients dans leur choix de santé.

Dr Philippe Schaller

octobre 2016

